CHERBOURG
en Cotentin

CONVENTION

DM - 2021 - 0272 - CC

Entre les soussignés :

- ✓ La ville de Cherbourg-En-Cotentin, représentée par son Maire, Monsieur Benoît Arrivé, agissant en cette qualité et en vertu d'une délibération du conseil Municipal N° DEL-2020-159-CC en date du 05 juillet 2020, ou sa représentante Madame Anne Ambrois, habilitée en vertu de l'arrêté de délégation N° AR-2021-0632-CC du 17 février 2021,

D'une part,

Et

- ✓ **LM INTERIEURS (La petite galerie)** dont le siège social est situé 125, rue du Val de Saire, 50100 Cherbourg-en-Cotentin

D'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article 1 : Prestation

La ville de **CHERBOURG-EN-COTENTIN** et **LM INTERIEURS (La petite galerie)** s'associent pour la réalisation de deux ateliers à La Maison Françoise Giroud, 1 rue du Neufbourg, 50100 Cherbourg-en-Cotentin.

- ✓ Mercredi 27 octobre de 10h à 12h
- ✓ Jeudi 28 octobre de 14h à 16h

La prestation réalisée par **Mme Loïse MITTERRAND** consiste en l'animation d'ateliers créatifs intergénérationnels.

Article 2 : Paiement

La ville de **CHERBOURG-EN-COTENTIN** s'engage à régler à **LM INTERIEURS,** en contrepartie de la prestation de **Mme Loïse MITTERRAND** et sur présentation d'une facture, la somme de 240,00€ (deux cent-quarante euros - toutes taxes comprises).
Le règlement des sommes dues s'effectuera de la manière suivante : mandat administratif à l'ordre de **LM INTERIEURS.**

Article 3 : Détail des frais à charge de la ville

- Animation de 2 ateliers de 2 heures : 160.00€
  Préparation d'1 heure : 40.00€
  Devis joint

LM INTERIEURS prend en charge le versement des charges patronales dues sur les salaires versés aux intervenants.

Article 4 : Conditions générales

En cas de contestation ou de litige à propos de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, les coproducteurs conviennent de s'en remettre à l'appréciation des Tribunaux de Caen.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin

Le 05 octobre 2021

Pour LM INTERIEURS
Mme Loïse MITTERRAND

Pour le Maire de Cherbourg-en-Cotentin

La Maire-Adjointe déléguée à la jeunesse et aux centres sociaux

Madame Anne AMBROIS

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche -